

## **Maternité, chirurgie : Ne nous laissons pas abuser !**

Ce que l'on sait à présent, après la rencontre du 19 mai entre l'ARS, les conseillers généraux du Diois et le maire de Die, c'est qu'elle n'a rien apporté de nouveau quant à l'attribution des autorisations de fonctionnement de la maternité et de la chirurgie pour cinq ans.

Pourquoi insistons-nous sur ces cinq ans ? Parce qu'aucun praticien hospitalier, aucun infirmier, aucune infirmière, très peu d'aides soignantes ne feront le choix de Die sans un avenir assuré. Parce que l'ensemble des personnels, qui se dévouent sans compter malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles, ont besoin de sérénité dans leur travail.

Qu'apporterait un délai d'un an pour la maternité alors que deux ans se seront écoulés fin juillet et que nous nous retrouvons dans l'incertitude.

L'ARS a proposé un « contrat local de santé » à rendre d'ici le mois de juillet et la restructuration de la chirurgie. Quand on sait que, dans l'activité chirurgicale, la chirurgie d'urgence représente 60 % et la chirurgie programmée 40 %, toucher à l'une ou à l'autre conduirait à terme à la fermeture totale avec incidence sur la maternité.

Quel gadget serait ce contrat si ce n'était aussi grave ! Ne nous laissons pas abuser ! Partout où ce type de proposition a été mise en œuvre, il a conduit à la fermeture des services actifs.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration du Collectif de Défense a pris la décision de ne pas participer à l'élaboration de ce contrat. En effet, le travail conséquent qui a été effectué par tous les partenaires dans le précédent a été entièrement dévoyé et, pourtant, il prévoyait non seulement le maintien des services actifs, mais le développement de notre hôpital avec les moyens adéquats.

Rappelons que la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires), que nous condamnons par ailleurs, prévoit après amendement : « L'accès aux soins de premier recours ainsi que la prise en charge continue des malades sont définis dans le respect des exigences de proximité, qui s'apprécie en termes de distance et de temps de parcours, de qualité et de sécurité ».

Cette exception géographique et les luttes de la population conduisent l'ARS à la prudence. C'est pourquoi elle ne veut pas courir de risques et faire prendre aux élus et aux professionnels de santé une position qui dégagerait sa propre responsabilité et celle du préfet de la Drôme, responsable de la sécurité.

Autant de raisons pour continuer à résister, comme nous le faisons depuis vingt-quatre ans. Autant de raisons pour signer et faire signer la pétition qui compte près de 4 000 signatures.

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die